

## **Conditions générales de vente concernant l'accès et l'utilisation de MediaPro.net via Web-Interface (module Online)**

### **§1 Contrat d'accès**

1. La société Goldbach Media (Suisse) SA, ci-après «GBM», est concessionnaire de la licence du logiciel MediaPro. MediaPro sert au traitement et à la réalisation de contrats publicitaires, en particulier la réservation et la disposition de publicité dans les médias télévision, radio et réseaux Digital Out of Home. MediaPro dispose également d'un accès basé sur le web.

2. Goldbach Media (Suisse) SA a le droit, en concluant un contrat d'accès, de transmettre à des tiers des autorisations d'accès à MediaPro via l'interface web. GBM conclut le contrat d'accès en son nom et à son compte.

3. Les présentes conditions générales de vente, ci-après «CGV», règlent l'accès des agences de publicité, ci-après «CLIENT», à MediaPro.net via l'interface web et fixent les droits et devoirs des parties au contrat. Concernant l'ensemble des contrats d'accès entre GBM et le client, seules les présentes CGV sont valables. Il est expressément fait opposition à des confirmations de la part du client faisant référence à ses propres conditions d'affaires. Les divergences avec les présentes CGV sont effectives uniquement lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par GBM.

4. Un contrat d'accès, au sens de ces CGV, est le contrat entre GBM et le client concernant l'attribution de l'autorisation d'accès et d'utilisation non transmissible et non exclusive de MediaPro via l'interface web dans le cadre des conditions ci-dessous, ainsi que la mise à disposition des conditions de technologies de l'information nécessaires, dans la mesure où cela n'est pas considéré par ces CGV comme du ressort du client. Pour être valable, le contrat d'accès doit revêtir la forme écrite.

### **§2 Conditions techniques**

1. L'accès à l'interface web a lieu via un accès internet. Le module online MediaPro.net est optimisé pour internet Explorer 10. L'utilisation d'autres browsers internet n'est pas reconnue et peut éventuellement entraîner des dysfonctionnements. GBM met en service l'interface web et garantit l'accès réglementaire par internet, dans la mesure où le serveur pour MediaPro.net et l'interface web sont en service de façon réglementaire du côté de GBM. L'interface pour le domaine de responsabilité et d'intervention de GBM est la sortie du serveur web actif pour MediaPro.net online chez GBM. Les dysfonctionnements techniques sur le serveur et les restrictions qui en découlent au niveau de l'accès par l'interface web, ne relèvent pas de la responsabilité de GBM.

2. GBM n'est pas responsable du fonctionnement des conditions techniques d'accès du côté du client (ainsi que du matériel et des logiciels pour l'accès internet).

### **§3 Utilisation des «CGV-contrat publicitaire»**

1. Les «conditions générales de vente» actuelles de GBM concernant les contrats publicitaires conclus avec les sociétés de Goldbach Group SA et les Conditions de publicité de GBM (annexe 1, consultable sous <http://www.goldbachmedia.com/de-ch/footer/agb-werbebedingungen>), ci-après «CGV-contrat publicitaire», sont des parties intégrantes des présentes CGV et trouvent une utilisation non-restrictive, pour autant que les présentes CGV ou d'autres conventions écrites ne s'en écartent pas. Les modifications apportées aux Conditions générales de vente pour les contrats publicitaires conclus avec les sociétés de Goldbach Group SA et aux Conditions de publicité de GBM sur les contrats publicitaires concernant la diffusion de spots publicitaires pour les secteurs TV, radio et réseaux Digital Out of Home sont communiquées le plus tôt possible au client et s'appliquent dès leur entrée en vigueur. Lorsque le client n'accepte pas les présentes modifications, les règles au sens du chiffre 6.4 des Conditions de publicité de GBM s'appliquent.

2. Les réservations effectuées par le client via l'interface web («réservations») constituent des réservations pour un contrat et nécessitent dans tous les cas pour leur obligation juridique une confirmation conformément au chiffre 2.3 des Conditions de publicité de GBM. Les clients qui réservent en tant que représentant d'un annonceur s'engagent, en passant une commande valide, à céder la créance vis-à-vis du client publicitaire, et résultant du contrat publicitaire correspondant, à GBM si ce dernier l'exige.

### **§4 Portée de l'accès/de l'autorisation d'accès.**

1. Le client est autorisé dans le cadre des CGV-contrat publicitaire (annexe 1) à effectuer des réservations et des mutations de réservation d'après les critères suivants.

2. Le client et l'utilisateur suivent les instructions conformément à la formation, au manuel d'utilisateur et au guide d'utilisateur dans l'application elle-même, ainsi que sur l'interface web, et enregistrent les données nécessaires lors de la réservation. L'autorisation d'accès est limitée aux données du client dont s'occupe le client.

3. Le client est autorisé à réserver, à modifier ou à annuler des plages publicitaires disponibles pour y placer des spots publicitaires, selon des listes de disponibilité et en fonction de sa propre appréciation, aussi longtemps que le contrat publicitaire n'a pas encore été conclu au sens des Conditions de publicité de GBM. Pour les «réservations» effectuées par le client dans le module Online, GBM établit une offre conformément au chiffre 2.2 des Conditions de publicité de GBM. Ladite offre doit être confirmée par le client sous 48 heures. La confirmation du client donne lieu à un contrat publicitaire établi de manière effective conformément au chiffre 2.3 des Conditions de publicité de GBM et GBM fournit au client une confirmation écrite du contrat.

4. Le client reçoit de la part de GBM les données d'accès de Tool qu'il doit traiter de manière strictement confidentielle. Le client est responsable de l'instruction consciencieuse des personnes désignées (salarié, mandataire ou autre auxiliaire) ainsi que du respect par ces dernières des règles de confidentialité, en rapport avec l'utilisation de MediaPro.net via l'interface web et de toutes les conditions d'accès qui y sont liées. Afin que chaque personne désignée, ainsi que le client

## Conditions générales de vente concernant l'accès et l'utilisation de MediaPro.net via Web-Interface (module Online)

lui-même, aient un compte, le client peut solliciter plusieurs comptes utilisateurs auprès de GBM; GBM se réserve toujours le droit de limiter le nombre de comptes utilisateurs par client. Chaque compte du même client permet l'accès à l'ensemble des données client. En cas de mutation de la part du client et des comptes qui en dépendent, le client informe GBM sans attendre (par exemple démission d'un salarié) par écrit ou par e-mail. Le client est totalement responsable pour les dommages et les dommages consécutifs qui résultent d'une information qui n'aurait pas été transmise à temps.

5. Le client assure que les personnes qu'il a désignées comme pouvant avoir accès à MediaPro sont autorisées à conclure des actes juridiques dans le cadre des possibilités offertes par l'accès, et est responsable de leurs actes.

### §5 Formats des documents

1. Les listes de disponibilité sont consultables en fichiers Excel ou TCC.
2. Les confirmations de GBM ont lieu par voie électronique (en particulier en PDF) et satisfont ainsi les exigences de forme conformément aux CGV-contrat de vente.
3. Les copies des factures et les décomptes de réductions sont disponibles au format électronique (notamment PDF).
4. Les reports sont disponibles en fichiers standards .csv et/ou .xls (non formatés).

### §6 Prix

Le prix dont le client doit éventuellement s'acquitter pour l'accès à MediaPro.net sera convenu séparément. L'utilisation de MediaPro.net ne permet pas au client de revendiquer un droit à une réduction sur les tarifs officiels de GBM.

### §7 Durée de validité

1. Le contrat d'accès est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié par chacune des parties en tenant compte d'un délai de préavis de **1 mois** par communication écrite à la fin de chaque année contractuelle.
2. GBM se réserve le droit, pour des raisons valables, telles que l'utilisation abusive du module online (par exemple, des bunkers ou des hamsters, c'est-à-dire un entassement excessif et non motivé d'encarts publicitaires visant à exclure des concurrents de l'occupation d'emplacements avec suppression successive), ou des données d'accès, ainsi qu'en raison des intérêts supérieurs des chaînes, de dissoudre le contrat d'accès sans délai et sans condition de forme.

### §8 Droits de propriété intellectuelle

L'ensemble des droits d'auteur et de protection des prestations en rapport avec MediaPro reste chez leur propriétaire (en particulier chez Pilat Media B.V. et chez GBM). Le client négligera l'ensemble des atteintes à ces droits qui vont au-delà des autorisations d'accès attribuées dans le contrat d'accès. Le client est dans l'obligation de traiter l'ensemble des données qui sont en rapport avec MediaPro de manière confidentielle. GBM assure de traiter toutes les données portées à sa connaissance par le client en rapport avec les réservations via l'interface web dans le cadre des dispositions relatives à la protection des données.

### §9 Responsabilité

1. Les parties sont mutuellement responsables pour les éventuels dommages, pour quelle que raison juridique que ce soit, seulement en cas de préméditation ou de faute lourde. La responsabilité pour les auxiliaires est limitée à la préméditation. Elles ne sont pas responsables en cas de dommages indirects, dommages consécutif d'un vice ou manque à gagner. Dans tous les cas, la responsabilité est limitée à des dégâts dont la survenue était raisonnablement prévisible au moment de la conclusion du contrat.
2. GBM ne répond en aucun cas des suites d'une utilisation ou d'un fonctionnement defectueux, imprécis, erroné ou abusif de l'application par le client/utilisateur. Le client est responsable vis-à-vis de GBM pour les dommages qui en résultent, dans la mesure où ils ont été commis de manière intentionnelle ou par négligence grossière.
3. En cas de pannes ou d'incidents techniques du module online MediaPro.net, le client ne peut faire valoir de remboursement ou de dommages et intérêts, le §7 des CGV contrat publicitaire conclus avec les sociétés de Goldbach Group SA est valable.

### §10 Dispositions finales

1. Le for juridique exclusif est Zurich. Le droit applicable est le droit suisse.
2. Toute modification ou élargissement y compris les conventions annexes, nécessitent la forme écrite.
3. Si une ou plusieurs dispositions de ces CGV s'avéraient ou devenaient invalides, alors dans le doute la validité de toutes les dispositions ou conventions spéciales ne seraient pas touchées. À la place des dispositions invalides doit être mise en place une règle qui juridiquement se rapproche le plus possible du sens économique de la disposition invalide.

## **Conditions générales de vente concernant l'accès et l'utilisation de MediaPro.net via Web-Interface (module Online)**

4. GBM se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Le client est informé de manière appropriée de tels changements. Au cours d'une relation contractuelle ou d'une campagne, le client peut résilier de manière anticipée et par écrit ladite relation dans un délai de 2 semaines après avoir été informé de la modification. Les services inclus jusqu'à la résiliation du contrat doivent être payés en totalité. Les campagnes en cours prennent fin lors de la résiliation du contrat. Si le client omet de transmettre la résiliation par écrit, ou s'il continue d'avoir recours aux services inclus dans le contrat, il accepte alors entièrement les modifications apportées aux Conditions de publicité.

Küsnacht-Zürich, 1<sup>er</sup> août 2015